

**Consignes aux bibliothèques pour la fourniture des états de collections de publications en série au centre régional SUDOC-PS**

Fournir de préférence, les états de collections sur fichier électronique (type tableur).

S'il s'agit d'une mise à jour, utiliser la liste extraite du catalogue SUDOC fournie par le centre régional

Pour chaque titre indiquer dans la mesure du possible :

- **Le titre et le sous-titre** : en cas de changement de titre, indiquer les titres successifs.
- **L'éditeur commercial ou la collectivité éditrice**
- **La périodicité**
- **Le numéro ISSN**
- **L'état de la collection le plus précis possible** (voir exemples ci-dessous), présenté sous la forme de séquences séparées par un tiret (*1er fascicule conservé - dernier fascicule conservé*) :
  - Pour un périodique dont l'**abonnement est en cours** ajouter des points de suspension après le tiret : « *Série de début, vol de début, n° de début (année de début) -...* »
  - Pour un périodique dont la collection **est fermée** : « *Vol de début, n° de début (date de début) – vol de fin, n° de fin (date de fin)* »
  - Pour les **index ou tables**, indiquer : « *Tables : (année)-(année)* »
  - Pour les titres dont l'abonnement est en cours et la **durée de conservation limitée**, indiquer la durée : « *Conservation : x années* ».
  - Pour les **collections lacunaires** (voir plus bas les préconisations pour les titres du PCPP):

Séparer les différentes séquences conservées par un « ; » .

S'il ne manque que des numéros isolés, les indiquer entre crochets carrés à la suite de l'état de collection (possibilité pour les titres hors PCPP d'ajouter seulement la mentions "Lacunes" si l'inventaire est trop long à réaliser)
  - Si la **période de publication est distincte de la période de recouvrement**, indiquer les années de publications puis après le **signe égal**, les années de recouvrement : « *(1983) - (1989) = (1982) - (1988) ; (1992) - (1995) = (1991) – (1994)* »

Remarque : c'est souvent le cas des annuaires qui, pour couvrir une année, doivent être publiés l'année suivante.
- **La localisation et toute autre information jugée utile** (facultatif) : cote, support, etc.

Le centre régional recontactera la bibliothèque lorsque le signalement sera terminé ou s'il a besoin d'informations complémentaires.

**A la fin du signalement** la bibliothèque pourra demander au centre régional, une liste extraite du SUDOC de ses publications en série, avec états de collection et côtes.

## Préconisations pour la saisie des lacunes des titres du Plan de Conservation Partagée des Périodiques

Dans le cadre du PCPP, le signalement des états de collections, doit être le plus précis possible.

A ce besoin de précision s'ajoute une nécessité de clarté de lecture pour l'utilisateur.

On peut être amené à panacher l'information pour partie dans l'état de collection (en créant plusieurs séquences) et pour partie dans la zones des lacunes

L'état de collection doit si possible être privilégié car dans le SUDOC, cette zone est formatée et peut ainsi être prise en compte lors d'une demande de Prêt Entre Bibliothèque

### Préconisations

- s'il manque une période, créer plusieurs séquences dans l'état de collection
- s'il manque quelques numéros isolés, les indiquer le plus précisément possible à la fin de l'état de collection :

A la suite du mot "Lacune(s)" :

- Citer l'année en premier et entre parenthèses pour une meilleure lisibilité (la mention de l'année pouvant parfois être confondue avec un numéro).
- Citer les volumes uniquement lorsque c'est nécessaire, c'est à dire lorsque la numérotation recommence chaque année
- Ne pas mettre *n°* ou *no* s'il est évident que le chiffre cité est celui du numéro.

### Exemples :

*La collection est ouverte. Elle commence en 1978 avec une interruption entre 1986 et 1987 et quelques lacunes en 1988 et 1991 :*

*État de collection :* (1978) – (1985) ; (1988) -...

*Lacunes :* (1988) 5 à 8 ; (1991) 2 et 3

*Cote :* PXD 75

*La collection est ouverte. Elle commence avec le no 1 de 2005 et il manque quelques nos en 2006 et en 2007*

*État de collection :* No 1, (2005) -...

*Lacunes :* (2006) 2 ; (2007) 8, 11

*Cote :* P 123

*La collection est fermée. Elle commence avec le n°14 du vol 2 de 1984 jusqu'au n° 5 du vol 4 de 1986 ; puis elle reprend avec le n° 1 du vol. 6 en 1988 et se termine en 2009 avec le n°3 du vol 4 de la nouvelle série.*

*Etat de collection :* Vol.2, no 14 , (1984) – vol. 4, no 5 (1986) ; vol. 6, no 1 (1988) – N.S. vol.4, no 3 (2009)

*Cote :* PX 80 (Fonds ancien)

*Pour un quotidien dont la collection est ouverte et débute en 1980 avec des lacunes ponctuelles :*

*État de collection :* (1980) -...

*Lacunes :* (1982) 20 mars ; (1985) 22 juin, 21 et 28 déc. ; (1986) 1er févr., 21 mars ; (1987) 17 janv., 28 févr., 28 nov. ; (1989) 16 sept., 16 déc.

*Cote :* PQ 22